

LA MUNICIPALITÉ ADRESSE À LA POPULATION LES MESSAGES SUIVANTS:

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains a pris connaissance avec satisfaction des nouveaux assouplissements des normes sanitaires, annoncés par le Conseil fédéral le 27 mai. Une nouvelle étape dans le déconfinement va pouvoir être franchie dès le 6 juin.

Après un printemps marqué par les restrictions de toutes sortes, **les perspectives pour l'été sont réjouissantes**. Toutefois, et le gouvernement a insisté sur ce point, **le virus circule toujours**, il n'est pas vaincu, et aussi longtemps que cela sera le cas, il faudra **respecter les consignes d'hygiène** : lavage fréquent des mains, maintien de la distance entre individus, port du masque chaque fois que cette règle d'éloignement n'est pas praticable.

Comme autorités de proximité, **il appartient aux communes et aux forces de l'ordre de veiller au respect des normes décidées par le Conseil fédéral. Ce travail de prévention et de protection n'est pas toujours bien compris**, il reste toutefois nécessaire et continuera à être effectué avec rigueur. Si nous voulons toutes et tous pouvoir reprendre une vie sociale, culturelle et sportive presque normale dans les semaines à venir, il faut **veiller à ne pas créer de nouveaux foyers de contamination**.

La limite pour les rassemblements spontanés dans l'espace public sera étendue jusqu'à 30 personnes dès ce week-end de Pentecôte. La Municipalité appelle la population à la prudence et au respect des normes sanitaires dans l'adoption des nouvelles mesures édictées par le Conseil fédéral.